

Madame, Monsieur les membres de la Commission d'enquête,

Je vous écris à l'occasion de la consultation publique ouverte sur le projet de parcs éoliens du Pays Blancois.

Voilà plus de vingt ans que ma femme et moi parcourons cette région, d'abord comme simples visiteurs, reçus par des amis du pays qui nous ont fait découvrir ses richesses naturelles. C'est ce qui nous a conduits, il y a treize ans, à acquérir à Concremiers une demeure pleine de charme et d'histoire, que nous avons restaurée avec soin, à deux pas du château médiéval des Forges, véritable trésor du patrimoine local. Son emplacement au cœur du Parc naturel régional de la Brenne a pesé de tout son poids dans notre choix : nous étions persuadés qu'un territoire bénéficiant d'un tel statut serait à l'abri de toute entreprise susceptible d'en polluer ou d'en altérer le cadre. Sensibles à une écologie raisonnée, nous profitons pleinement, depuis notre installation, de tout ce qu'offre cette terre tournée vers l'écotourisme.

Comme bon nombre de nos connaissances sur place, nous avons fait de cette région le lieu de notre retraite, loin des nuisances qui touchent les zones non protégées. Beaucoup d'étrangers ont eux aussi franchi le pas et se sont installés ici, prenant part à un renouveau économique et social bien réel.

Or les multiples projets de mâts éoliens, annoncés à 200 mètres de hauteur, vont manifestement à l'encontre des règles instituées pour préserver le caractère propre de ce territoire rural. S'ils aboutissaient, ils compromettraient durablement, sans le moindre doute, ce dynamisme encore naissant et pourraient même pousser certains habitants à partir. Nous commençons nous-mêmes à envisager cette éventualité, tout en sachant que renoncer à cette belle région serait pour nous un échec cruel, empreint d'amertume et d'un sentiment d'injustice.

Le patrimoine remarquable de la Brenne est d'une richesse impressionnante : églises, châteaux, manoirs, villages, cours d'eau, vallées, bocages, étangs, etc. Tous verraient leurs horizons défigurés par ces structures.

Je tiens également à insister sur la pollution lumineuse que provoque le balisage nocturne des mâts, préjudiciable à la faune, sans parler de l'atteinte portée à la beauté des paysages, qui transformerait peu à peu la région en une sorte de vaste parc d'attractions privé, dépourvu de toute vocation ludique.

Nous ne nions pas qu'il faille rechercher des sources d'énergie alternatives. Mais nous estimons que les dommages causés par l'installation d'éoliennes dans le Parc de la Brenne sont tout à fait disproportionnés au regard des avantages qu'on leur prête. Le bilan écologique de ces opérations apparaît d'ailleurs de plus en plus discutable.

En conséquence, nous vous saurions gré d'examiner avec toute l'attention requise notre opposition formelle au projet du Pays Blancois, afin que soient définitivement abandonnés tous les projets invasifs, aux relents barbares, sur le territoire du PNR de la Brenne.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre profond respect.

Tari Lang

La Marne

36300 Concremiers